



POLYCARBOVAC

VACCIN MIXTE CONTRE LE CHARBON BACTÉRIIDIEN ET LE CHARBON SYMPTOMATIQUE DES RUMINANTS.

SUSPENSION INJECTABLE

COMPOSITION

POLYCARBOVAC est un mélange en proportions convenables de spores viables de *Bacillus anthracis* (Souche acapsulée et avirulante : Sterne 34F2 et d'anacultures et anatoxines de *Clostridium chauvoei* dans un sérum physiologique glyciné. Il est recommandé pour la prévention active contre les charbons bactérien et symptomatique chez les ruminants. 1 ml du produit contient :

PRINCIPE ACTIF :

500 millions de germes d'anacultures de *Clostridium chauvoei*
5 millions de spores viables de *Bacillus anthracis* (Souche Sterne 34F2)

EXCIPIENTS :

Glycérine tamponnée qsp 1ml 0,8

INDICATIONS

Prévention par immunisation active contre le charbon bactérien et le charbon symptomatique chez les bovins, les ovins et les caprins.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

MISES EN GARDE PARTICULIÈRES À CHAQUE ESPÈCE CIBLE

En raison de la sensibilité particulière vis-à-vis des injections, éviter de vacciner les chèvres gestantes. Aucune précaution spéciale n'est à prendre pour les femelles en période de lactation.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ L'ANIMAL

- Utiliser le produit comme indiqué;
- Ne vacciner que les animaux en bonne santé avec un matériel d'injection stérile ;
- Respecter les conditions d'aseptise habituelles ;
- Ne pas utiliser de désinfectants pour stériliser des seringues ou des aiguilles.
- Utilisez des aiguilles stériles et les changer fréquemment.
- Agiter vigoureusement le flacon avant l'emploi.
- Éviter d'injecter le vaccin à température trop basse ; il est recommandé de sortir le flacon du réfrigérateur quelques heures avant utilisation. Tout flacon entamé ne peut être réutilisé.
- Se méfier en milieu fortement contaminé, des localisations d'infections générales chez des porteurs apparemment sains.
- Opérer de préférence sur des animaux apparemment sains.
- Désinfecter avec soin le lieu d'inoculation et éviter tout traumatisme intempestif.

- Dans les régions où l'anthrax est présent, il est conseillé de revacciner chaque année environ 4 semaines avant la période d'apparition habituelle de la maladie.
- En cas de déclaration de la maladie, il est recommandé d'instaurer la vaccination pour l'ensemble des animaux ne montrant pas de symptômes cliniques. En effet, même si cela ne protégera pas tous les animaux, la propagation de la maladie sera limitée. Les animaux montrant des symptômes cliniques doivent être isolés et une antibiothérapie spécifique sera instaurée, pour ce faire consulter un vétérinaire sanitaire.
- Tenir hors de la portée des enfants, des personnes non informées et d'animaux.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE MÉDICAMENT AUX ANIMAUX

- Le port de gant et de lunettes est souhaitable,
- En cas d'injection accidentelle du vaccin à l'homme, une consultation médicale est nécessaire même si la souche utilisée (Sterne 34F2) n'est pas pathogène pour l'Homme.
- Il est indispensable de désinfecter chimiquement ou par la chaleur les contenants vides ou non utilisés, il en est de même pour tous le matériel utilisé lors de la vaccination.

AUTRES PRECAUTIONS

SO

EFFETS SECONDAIRES

- Très rarement un choc anaphylactique est observé chez les animaux sensibilisés. Dans ce cas, administrer immédiatement un traitement approprié.
- Une réaction œdémateuse locale et bénigne peut être observée chez l'animal vacciné sans aucune répercussion sur son état général, elle disparaîtra en quelques jours.

UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITE ET / OU DE LACTATION

Pour obtenir une quantité suffisante d'anticorps dans le colostrum, une deuxième injection devrait être faite le dernier tiers de gestation. Eviter en outre le stress des femelles gestantes.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS

Puisque la réponse immunitaire vis-à-vis de la fièvre charbonneuse dépend de la multiplication des spores après l'injection, l'administration de médicaments antibactériens devrait être évitée quelques jours avant et jusqu'à 2 semaines après la vaccination.

MODE, VOIE (S) D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

POSOLOGIE

UNE DOSE VACCINALE CORRESPOND À :

Espèce	Dose (ml)
Bovins	1
Ovins-caprins	2

VOIE D'ADMINISTRATION

Voie sous-cutanée, sur l'encolure juste avant l'épaule pour le bovin et en arrière du coude pour les ovins et les caprins.

PROGRAMME DE VACCINATION

- **Primo vaccination** : Deux injections espacées de 3 semaines d'intervalle.
- **Rappel** : Au plus tard 1 an après la dernière vaccination

SURDOSAGE (SYMPTÔMES, CONDUITE D'URGENCE, ANTIDOTES) SI NÉCESSAIRE

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets secondaires » n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

TEMPS D'ATTENTE

Nul.

INCOMPATIBILITÉS

Aucune incompatibilité majeure n'a été identifiée.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Le vaccin se conserve pendant 24 mois dans son emballage commercial, à l'abri de la lumière et à température comprise entre + 2°C et + 8°C; ne pas congeler.

PRÉSENTATION (S):

- Flacons de 50, 100, 125, 250 et 500 ml.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE LORS DE L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DE DÉCHETS DÉRIVÉS DE L'UTILISATION DE CES MÉDICAMENTS :

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets pharmaceutiques



**USAGE VÉTÉRINAIRE.
A NE DÉLIVRER
QUE SUR ORDONNANCE.**

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES - BIOPHARMA



Avenue HASSAN II, CYM - B.P.4569 - Rabat-Akkari. Maroc.



+212 537 693 632 | +212 537 691 689



+212 537 695 053 | +212 537 691 692



info@biopharma.ma



www.biopharma.ma